



❖ Agenda

CONSEIL MUNICIPAL

❖ 5 févr. ❖ 19 mars

BIBLI-O-BUS : vendredis vers la salle communale 14h-17h
● 6 févr. ● 6 mars

Marché de Meinier

Les VENDREDIS de 16h à 20h devant la salle communale (www.meinier.ch).

LE BICYCLOGUE
« Répare tous les bobos de votre vélo »
www.bicyclogue.com 15h-18h devant la salle communale :
● 13 mars ● 10 avril

MANIFESTATIONS :

- Repas des aîné·e·s

Dimanche 18 janvier
Salle communale

Parking du Chat GRATUIT de 10h00 à 22h00

- Demi-concert Fanfare

Dimanche 25 janvier

Voir détails ci-dessus ↗

- Tournoi de Jass

Vendredi 6 février

Voir détails ci-dessus ↗

- Antigel

Vendredi 20 février

Voir détails ci-contre ➔

- Séance sur la sécurité

Mardi 3 mars à 19h00

Salle communale

- Festival du Film Vert

Sam 28+Dim 29 mars

La Touvière

Dictée de Pierre - local des

aînés, bâti. collectif à 8h30 :

● 20 janv. ● 3+17 févr.

● 3+17+31 mars



SAPINS DE NOËL

Ramassage par la voirie :

Tous les lundis de janvier.



Antigel est de retour à Meinier en 2026 !

Le vendredi 20 février à 20h à la Salle communale de Meinier,
venez découvrir l'artiste Kelly Moran.

Pianiste futuriste, elle explose les codes du classique pour inventer un piano hybride, entre électronique et contemporain.

FKA twigs, Yves Tumor ou The Avalanches, Kelly Moran collabore avec les artistes les plus visionnaires de l'époque. Pianiste et productrice, elle explore tous les possibles sonores de son instrument, mêlant acoustique et électronique. Signée chez Warp Records, elle dévoile en 2025, Don't Trust Mirrors, un album où elle poursuit sa quête d'un piano contemporain d'un nouveau genre. **Une soirée à ne surtout pas manquer !**



- Ouverture des portes à 19h, début à 20h.
- Tarifs : de Fr. 15.- à Fr. 35.-
- Réservations et informations sur www.antigel.ch



Projection du film « Le dernier sommet »

Sophie Lavaud présentera le film réalisé à l'occasion de l'ascension de son 14^{ème} sommet de plus de 8'000 mètres, le Nanga Parbat, au Pakistan, le

Mercredi 4 mars à 18h30 à la salle communale

Avec cet exploit, elle fait désormais partie des rares personnes dans le monde ayant gravi tous les sommets de plus de 8'000 mètres de la planète !

Autres infos ➔



Située sur la rive gauche, à l'est du canton de Genève, le territoire de **Seymaz-Région** couvre une superficie de 3'919 hectares et compte 15'726 habitants. Elle se distingue par ses villages de charme, ses exploitations agricoles et viticoles, ainsi que par ses vastes zones forestières abritant un écosystème riche et varié.

Afin de préserver ce patrimoine naturel et de lutter contre les incivilités en milieu rural et naturel, la commune de **Jussy** met au concours deux postes de gardes ruraux pour renforcer l'équipe actuelle.

Ce poste s'inscrit dans une **collaboration intercommunale étroite** avec les communes d'Anières, Choulex, Corsier, Gy, Meinier, Puplinge et Vandoeuvre.

Une inscription publique est ouverte en vue de l'engagement de

Deux gardes ruraux **1 poste à 80% + 1 poste à 40%**

Votre mission

En tant que garde rural, vous participez activement à la protection du territoire rural et naturel de la région de la Seymaz, notamment par :

- La surveillance des récoltes de toute nature contre les déprédatations ; intentionnelles ou non ;
- La surveillance des vignobles lors de la mise à ban ;
- Le contrôle des stationnements illicites dans l'aire agricole ;
- La surveillance des zones rurales et non rurales contre les dépôts sauvages et toute atteinte à l'environnement ;
- Une présence préventive et dissuasive sur le terrain, en lien avec les autorités communales concernées.

Votre profil

- Sens de l'organisation et capacité à faire preuve d'initiative
- Bonne capacité d'analyse, de discernement et de communication
- Respect strict des règlements et des procédures en vigueur
- Excellente endurance physique (déplacements en vélo électrique, par toute météo)
- Bonne résistance au stress
- Sens de la discrétion et du service public
- Domicile dans le canton de Genève (proximité de la région de la Seymaz : un atout)
- Permis de conduire pour motocyclette jusqu'à 125 cm³

Conditions d'engagement

- Employeur : Commune de Jussy
- Taux d'activité : 80 % ou 40 % (à préciser dans le dossier de candidature)
- Entrée en fonction : **au plus tard le 1er avril 2026**
- Les personnes retenues seront assermentées par les magistrats communaux
- Le poste est soumis aux articles 13 à 16 de la Loi sur les agents de la police municipale (LAPM) ainsi qu'à la Loi sur la police rurale (LPRUR)

Pourquoi nous rejoindre ?

- Un emploi utile et concret, au service de la protection de l'environnement et du patrimoine rural
- Un travail de terrain, varié, autonome et ancré dans la réalité locale
- Une collaboration intercommunale stimulante, offrant une vision globale des enjeux ruraux
- Un cadre de travail stable, avec une commune employeuse clairement identifiée
- Un rôle essentiel de prévention et de présence, reconnu par les autorités communales

☞ Délai de postulation : **31 janvier 2026** ☞ rh@jussy.ch

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur dossier complet (lettre de motivation, curriculum vitae, extrait du casier judiciaire et extrait du registre des poursuites) exclusivement par courrier électronique. Dans un souci de respect de l'environnement et de protection des données, les dossiers électroniques seront détruits à l'issue du processus de sélection.



Information éditée par la Mairie de Meinier, route de Gy 17, 1252 Meinier – disponible sur www.meinier.ch
Mairie : ☎ 022 722 12 12 info@meinier.ch – **Heidi Gusset, coordinatrice sociale** : ☎ 022 855 13 00 ou 076 679 13 42
Mairie ouverte le : Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi 9h30-11h30 (Jeudi matin fermé) et Jeudi 15h-19h.
Pendant les VACANCES scolaires, horaire réduit : Mardi 9h30-11h30 et Jeudi 15h-17h.